Epreuve d'expression orale en langues vivantes – session 2014

	Type d'épreuve	**Niveau visé**	**préparation**	**durée**	**déroulement/contenu**
Série L uniquement : épreuve terminale.	LV1 obligatoire	B2	10 min.	20 min.	Le candidat apporte les documents traités pendant l'année. Présentation de la notion choisie par l'examinateur, telle qu'elle a été illustrée par les documents étudiés, suivie d'un entretien.
	LV2 obligatoire	B1	10 min.	20 min.	
	LV1 obl. + LVA* * langue vivante approfondie	C1	10 min.	**20 min.***	2 dossiers sur 2 notions différentes du programme. Présentation d'un des dossiers, suivie d'un échange.
	LV2 obl. + LVA* * langue vivante approfondie	B2	10 min.	**20 min.***	
	LELE (littérature étrangère en langue étrangère)	B2 (LV1) B1 (LV2)	**pas de temps de préparation spécifique***	10 min. qui s'ajoutent à LV1, LV2 ou LVA	2 dossiers sur 2 thématiques différentes du programme. Présentation d'un des dossiers, suivie d'un échange.
Autres séries : épreuve en cours d'année	LV1 obligatoire	B2	10 min.	10 min.	Présentation et échange sur une notion tirée au sort.
	LV2 obligatoire	B1	10 min.	10 min.	
	Epreuve d'enseignement technologique en langue vivante I (STI 2D, STD2A, STL)	B2	Ø	1) présentation de la conduite du projet en cours d'année 2) présentation du projet au cours du 3e trimestre à partir du dossier technique numérique (ou note de synthèse) élaboré par le candidat. Durée de l'épreuve : 10 min.	
LV3 spécialité (série L) ou facultative : épreuve terminale		A2	10 min.	20 min.	L'élève apporte la liste des notions étudiées pendant l'année et les documents qui les ont illustrées. L'examinateur choisit une des notions. Présentation et échange sur la notion choisie.

* *Modifications indiquées en gras*